



CANICULE : PASSER DES CONSTATS AUX ACTES!

Confronté à une nouvelle canicule particulièrement intense, sur une immense partie du territoire, chacun a pu mesurer combien nos logements, nos transports, nos lieux de travail, les entreprises, les administrations, les écoles, les crèches, les hôpitaux, les maisons de retraite ne sont pas adaptés à de telles vagues de chaleur.

Vingt-trois ans après la canicule de l'été 2003, ces épisodes sont devenus plus fréquents. Les vagues de chaleur extrême ne sont plus des anomalies, elles sont le symptôme récurrent d'un changement climatique qui s'installe et dont les effets s'accroissent. Cette réalité n'est plus une projection pour demain : elle affecte déjà les conditions de vie, de travail et la santé de chacune et chacun d'entre nous : trop de salariés travaillent encore dans des locaux mal isolés, insuffisamment ventilés ou inadaptés aux fortes chaleurs. Trop de familles vivent dans des logements qui deviennent difficilement supportables lors des épisodes caniculaires. Les écoles, les hôpitaux, les administrations et de nombreux sites de production sont eux aussi confrontés à des conditions de plus en plus difficiles.

Face à cette urgence, la France doit se doter d'un véritable plan de planification de la transition climatique, articulé autour d'une politique industrielle ambitieuse et d'investissements massifs dans la rénovation des logements, des bâtiments publics et des lieux de travail. La rénovation thermique et énergétique des bâtiments constitue une réponse concrète à plusieurs défis majeurs : protéger la santé des travailleurs et de la population, améliorer les conditions de travail, réduire les consommations d'énergie, préserver le

pouvoir d'achat, renforcer notre souveraineté énergétique et soutenir l'activité industrielle sur l'ensemble du territoire.

Forte de cette conviction, Force Ouvrière a participé jeudi dernier à une réunion au ministère du Travail consacrée aux conséquences des fortes chaleurs sur les conditions de travail et à la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique. Cette rencontre a constitué un premier échange utile. FO prendra part au groupe de travail paritaire proposé par le ministre pour anticiper les futures crises liées aux fortes chaleurs. FO a également saisi cette occasion pour dénoncer la situation inacceptable de travailleurs saisonniers encore logés sous des tentes, dans des conditions inacceptables. À l'issue de cette réunion, FO a obtenu la tenue prochaine d'une réunion interministérielle (travail et agriculture) spécifiquement consacrée à la situation des travailleurs saisonniers et à leurs conditions d'hébergement.

FO revendique des mesures immédiates pour protéger les salariés exposés aux fortes chaleurs, l'adaptation des organisations du travail lors des épisodes caniculaires, le renforcement des contrôles. Ces mesures doivent aussi passer par le dialogue social de branche. FO a également réaffirmé sa revendication de rétablissement des CHSCT, outils essentiels d'anticipation, de prévention et de dialogue social, afin de permettre la mise en œuvre de mesures concrètes de protection et l'élaboration de plans de sécurisation pour les salariés dans les entreprises comme dans les administrations.

Cet épisode de canicule annonce ce qui risque de devenir la norme dans les années à venir. Plus que jamais, il est temps de passer des constats aux actes!

PROTÉGER LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr